

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Obligatoire ☒

Intitulé : Première réunion de Bassin 2019-2020 au Lycée Poquelin à St Germain-en-Laye

Bassin : St Germain 6

Ordre du jour :

- **Tour de table et accueil des nouveaux arrivés**
- **Présentation des priorités de rentrée**
- **Concertation sur les choix de thèmes, de contenus et de dates pour les réunions obligatoires 2019-20**

Les nouveaux arrivés sur le bassin :

- Camille Grison, collège international, St Germain
- Charlotte Martinez, collège Pierre et Marie Curie, Le Pecq
- Emilie Rocquet, LPO Léonard de Vinci, St Germain
- Christophe Simon, collège Paul Bert, Chatou

ORGANISATION DE L'ANNEE :

- Réunion obligatoire 2 : “Le rayonnement du CDI” - **jeudi 30 janvier**, de 13h30 à 16h30 au lycée **Léonard de Vinci**.
 - Intervention d'une heure et demi de S. Ferannec sur le fonds documentaire
 - Atelier de 45 mn, collège/lycée sur “comment mieux communiquer pour valoriser son fonds documentaire”. Restitution.
- Réunion obligatoire 3 : “La construction des repères annuels du cycle 3 à la fin du lycée” – **mardi 3 mars, 13h30-16h30**, au lycée **St Erembert**, à St Germain. Organisation de la réunion en ateliers pour mutualisation de pratiques.
- Réunion obligatoire 4 : **réunion commune** Professeurs documentalistes/CPE “Contribuer au développement des compétences langagières des élèves et les évaluer dans leur action quotidienne”. Date à fixer **courant avril**. Projet de

regroupement des bassins Versailles et St Germain pour cette réunion.

- Réunion obligatoire 5 : “Les outils numériques de l'élève au service de son parcours scolaire” **jeudi 4 juin**, 13h30 – 16h30, **lycée Jeanne d'Albret**, St Germain
Intervenant : les nouveaux formats de l'information.

DIVERS

- Conseiller de bassin pour le Numérique :

Mathieu Cornuey

Mathieu.Cornuey@ac-versailles.fr

Tel : 06 88 49 03 15

Le conseiller de bassin fait partie de la DANE (Délégation Académique au Numérique Educatif). C'est l'entité du rectorat en charge du développement du numérique éducatif.

Mathieu Cornuey peut aider :

- à la mise en place et/ou accompagnement d'un média scolaire au sein de l'établissement
- assurer l'Education aux Médias et à l'information au sein de l'établissement. Il est disponible pour aider à créer une dynamique d'établissement.

La DANE comporte un service EMI :

<http://www.dane.ac-versailles.fr/la-dane/qu-est-ce-que-la-dane/annuaire-dane%E2%80%9D#ancre175>

- La maintenance BCDI est assurée par Canopé Poitiers

emo.maint@ac-poitiers.fr

Tel : 05 49 60 67 99

- Vous serez sollicités au cours de l'année par la DAFOR (Délégation Académique à la Formation) pour des questionnaires d'évaluation. N'oubliez pas d'y répondre!

La réunion se termine à 16h30.

Merci à Lydia Lanoé et Isabelle Nehr pour leur chaleureux accueil!